LES

Bibliothèques Canadiennes

ETUDE HISTORIQUE

PAR

AEGIDIUS FAUTEUX

Extrait de la " Revue Canadienne "

MONTRÉAL
ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
249, rue Lagauchetière Est
1916

LP
F5012
1916
F269

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

a M. Nap. Brisebois
avec les compliments
de l'auteur
Aegidius Fauteux

LES

Bibliothèques Canadiennes

ETUDE HISTORIQUE

PAR

AEGIDIUS FAUTEUX

Extrait de la " Revue Canadienne "

MONTRÉAL
ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
249, rue Lagauchetière Est
1916

LP
F5012
1916
F269

LES

BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES

ET LEUR HISTOIRE

I

1534-1763

LA place que tient le livre dans les premiers temps de notre histoire canadienne n'est pas considérable. Pendant un temps assez long, elle n'est même pas perceptible, et, pour en découvrir vaguement les premiers vestiges, il faut absolument s'aider du microscope de l'imagination. Et cela se comprend fort bien.

Les hardis aventuriers qui, à travers une mer inconnue, cherchaient à se frayer un chemin vers le royaume de Cathay, ne s'embarrassaient guère de livres en ce temps-là. Sur la Grande et sur la Petite Hermine, véritables coquilles de noix, il n'y avait pas de place pour des salons de lecture comme on en voit sur nos palais flottants d'aujourd'hui pour charmer l'oisiveté des touristes. Et aussi bien qu'en auraient fait les matelots de Cartier le Malouin et du sieur de Roberval ? C'étaient de rudes gâs qui s'entendaient mieux à hisser un

3028456

cacatois et à nouer un grelin qu'à déchiffrer l'alphabet. Un livre devait leur peser plus au bras que la barre du cabestan. Etendus au pied du grand mât, le soir, ils se contentaient d'épeler au grand livre de Dieu, le firmament d'azur, lorsque, semblables aux conquistadores de Hérédia,

> Ils regardaient monter dans un ciel ignoré
> Du fond de l'océan des étoiles nouvelles.

Et sur terre, lors de leurs débarquements passagers, ils en avaient assez de repaître leurs yeux des merveilles d'un monde nouveau; ils en avaient assez surtout de se défendre contre les Indiens et contre le scorbut, plus redoutable encore.

Les compagnons eux-mêmes de Samuel de Champlain, soixante-et-dix ans plus tard, avaient bien d'autres préoccupations que la tranquille lecture. C'est bien le cas de rappeler le vers de Virgile, même au prix d'une faute de quantité:

> *Tantae molis erat* Canadensem *condere gentem !*

Etablis dans un pays sauvage où tout était à créer, les premiers habitants de Québec et même de Villemarie n'eurent pas trop de toute leur énergie pour faire face aux plus pressantes nécessités. C'étaient les temps héroïques du laboureur-soldat. Les deux mains étaient prises. Pendant que l'une tenait le mancheron de la charrue, l'autre serrait le mousquet, toujours prête à parer l'attaque sournoise du cruel Iroquois. Le livre devait attendre.

Et ceux qui s'enfonçaient dans la profondeur des forêts vierges, soit pour accompagner les missionnaires, soit pour traquer les animaux à fourrures? Ils songeaient bien moins encore à se charger de bouquins. Un mousquet, une corne à poudre, une paire de raquettes, quelques couvertes et un peu

de verroterie pour l'échange avec les sauvages, c'était à peu près tout le bagage dont un Etienne Brulé, un Nicolas Marsolet ou un Raymond de la Ralde pouvaient charger leur traîne ou leur canot d'écorce,lorsqu'ils partaient pour quelque expédition aventureuse vers la région de Tadousac ou dans la direction des grands lacs.

Il n'est cependant pas probable que le livre ait été totalement inexistant dans la colonie nouvelle, même aux premières heures. Sans parler des missionnaires qui portaient nécessairement avec eux quelques livres liturgiques et de spiritualité, il se peut difficilement que Champlain lui-même, qui était un homme de science, sinon un lettré, n'ait pas disposé au moins un modeste rayon de bibliothèque dans son Abitation de Kébec. De chacun de ses voyages en France, en même temps que les traités savants et les livres pieux entre lesquels se partageaient ses goûts, il a très certainement rapporté ses propres ouvrages à mesure qu'ils paraissaient, et non moins probablement les écrits de Jean-Alfonse et de Marc Lescarbot qui l'intéressaient de si près. Mais, encore une fois, nous ne pouvons faire ici que de simples conjectures.

Le premier livre dont, à notre connaissance, la présence en la Nouvelle-France ait été mentionnée par nos annalistes, se trouve être l'*Anticoton*. Ce célèbre libelle, on s'en souvient, avait été écrit au lendemain de l'assassinat d'Henri IV, pour établir que les Jésuites, à la suite de Mariana, prônaient le régicide. Comment ce pamphlet sévissait-il en la Nouvelle-France vers 1626, alors qu'il était déjà vieux de 16 ans et, partant, sorti de l'actualité? C'est que l'année précédente, en 1625, douze ans après la première mission des Pères Biard et Massé en Acadie, les Jésuites étaient revenus dans la colonie, avec l'intention de s'y établir définitivement cette fois. Quelqu'un, évidemment intéressé à soulever les esprits contre les nouveau-venus, eut l'ingénieuse idée d'importer de France

l'*Anticoton* et de le faire circuler dans l'*Abitation* de Québec de chambre en chambre. Cela se passait pendant une des absences de Champlain et sous le règne intérimaire du huguenot Emery de Caen. Mais, selon leur louable habitude, les Jésuites ne tardèrent pas à avoir le dessus dans cette affaire. Au mois d'octobre 1626, peu de temps après le retour de Champlain, l'*Anticoton* était bel et bien saisi, puis triomphalement brûlé sur la place publique, ainsi que nous l'apprend le Père Charles Lallemant dans sa *Relation* de la même année. Tel fut le triste sort du premier embryon authentiquement reconnu de nos bibliothèques canadiennes.

Mais ce n'est encore là qu'un livre isolé et l'*Anticoton* apparaît bien solitaire, dans la vaste étendue canadienne, en l'an de grâce 1626.

La première bibliothèque qui mérite un tant soit peu ce nom et dont il nous a été donné de rencontrer le catalogue est celle de Jean Nicolet, le découvreur fameux du Wisconsin.

Arrivé au pays en 1618, Jean Nicolet a vécu pendant plus de seize ans, jusqu'en 1635, cette vie d'aventures dont je disais tout à l'heure qu'elle s'accordait si mal avec le commerce des lettres. Il séjourne d'abord deux ans chez les Algonquins de l'île des Allumettes. Il pousse ensuite jusque chez les Nipissiniriens dans ce qui est aujourd'hui le Nouvel Ontario et il y passe encore douze années, interrompues seulement en 1628 par un court voyage à Québec. Enfin, en 1634, il part pour sa lointaine expédition du Wisconsin. Qu'avait-il donc besoin d'une bibliothèque, au milieu des bois, cet aventureux explorateur ? Mais il faut se souvenir que Jean Nicolet, au lendemain de son retour du lac Michigan, en 1635, s'était définitivement fixé aux Trois-Rivières. Il avait alors tout près de 40 ans et, lassé sans doute de ses longues courses, il lui sembla que le temps était venu de prendre quelque repos, de se créer un foyer. Pour se mieux enchaîner et pour se pré-

munir en quelque façon contre sa toujours vivante passion des voyages, il alla jusqu'à prendre femme deux ans plus tard, vers 1637, en la personne de Marguerite Couillard, une gente bachelette de douze ans. C'est vraisemblablement vers cette époque de son établissement que Jean Nicolet songea à se composer une bibliothèque. Il ne prévoyait pas qu'il périrait bientôt victime de son dévouement, au cours d'une tempête, devant Québec, et il ne songeait qu'à occuper ses loisirs de coureur des bois en retraite.

Quelques jours après la mort tragique de Nicolet, en 1642, il fut procédé à l'inventaire de ses meubles en sa maison des Trois-Rivières. Ce précieux document, qui nous a été conservé, contient la liste des livres trouvés au logis de l'explorateur. La voici, telle qu'elle est reproduite d'après l'original par M. l'abbé Auguste Gosselin dans l'intéressante monographie qu'il a consacrée à Nicolet.

Ung livre intitulé L'Inventaire des Sciences. — La découverte des Portugais aux Indes Occidentales. — Le recueil des gazettes de l'année 1634. — L'art de naviguer. — Le recueil des gazettes de l'année 1635. — Ung livre pour tirer l'épée. — Les Métamorphoses d'Ovide mises en vers. — Une relation de la Nouvelle-France de l'année 1637. — Le tableau des passions vivantes. — L'histoire de sainte Ursule. — Les méditations sur la vie de Jésus-Christ. — Le Secrétaire de la Cour. — L'horloge de dévotion. — L'adresse pour vivre selon Dieu. — Les éléments de logique. — Les saints devoirs de la vie dévote. — L'histoire de Portugal. — Ung petit livre couvert de sattain intitulé le rituel de la messe. — La vie du Sauveur du monde. — Deux livres de musique. — L'histoire des Indes Occidentales.— Une vie des Saints, in-folio. — Une liasse de cinq autres livres vieux.

" Voilà, ajoute M. Gosselin, la bibliothèque d'un honnête Canadien dans la première moitié du dix-septième siècle. " Elle est bien modeste; une trentaine de volumes tout au plus. Mais comme elle est bien représentative de celui qui l'a si laborieusement composée ! Les livres pieux y dominent ainsi qu'il

convenait chez un fervent chrétien de nos temps primitifs. Mais, même dans les bornes étroites où elle se renferme, l'on n'est pas sans y découvrir un certain éclectisme. On voit que Nicolet tenait à avoir quelques clartés de tout; sciences, histoire, géographie, philosophie et morale. La note artistique et la note littéraire elles-mêmes ne sont pas absentes, grâce aux deux livres de musique et aux *Métamorphoses* d'Ovide mises en vers.

J'imagine qu'elle ne devait pas être bien différente de celle-là, cette autre toute petite bibliothèque dont nous trouvons mention, à vingt ans de distance, dans l'inventaire des biens-meubles de Lambert Closse, fait au lendemain de sa mort, en 1662. Malheureusement, le rédacteur de l'exploit, qui n'était autre que le sieur Bénigne Basset, n'a pas cru devoir en donner le détail. Avec une concision que l'on n'a pas souvent à lui reprocher, il se contente d'enregistrer simplement :

> Item, trente Un livres de plusieurs hauteurs et Volusmes prisé et estimé ensemble à la somme de trente Deux livres.

Je noterai ici que ce n'est pas par un lapsus que je viens d'écrire "plusieurs hauteurs" et non pas "plusieurs auteurs ". J'ai vu le texte original qui m'a été fourni par M. Massicotte, le complaisant archiviste du Palais de Justice, et c'est bien " hauteurs " qui y est écrit. Tout le monde connaît cette plaisante histoire d'un Calino quelconque qui se présente chez un libraire pour acheter un livre et qui, lorsqu'on lui a demandé : " De quel auteur, s'il vous plaît? ", répond candidement : " Oh ! haut comme ça ! " Est-ce à croire que le bon notaire Basset usait du même critérium pour apprécier et évaluer les ouvrages de l'esprit ? Quoi qu'il en soit, il est regrettable que l'on ne nous ait pas conservé le catalogue de la bi-

bliothèque de Lambert Closse. Il eût été si intéressant de connaître ce que lisait un brave colon aux premiers temps de Villemarie, et particulièrement le dévoué lieutenant de Maisonneuve.

Il n'y aurait qu'à explorer les anciens greffes pour y découvrir en bon nombre probablement les traces d'autres bibliothèques privées au temps de Jean Nicolet et de Lambert Closse. Le livre est le compagnon presque nécessaire de l'homme et nous pouvons sans crainte affirmer que, parmi nos premiers colons établis, il a dû s'en trouver bien peu qui n'ont pas senti le besoin de s'entourer de quelques bons et précieux volumes dans le logis familial. A la Bibliothèque Saint-Sulpice, nous en possédons un bon nombre de ces très vieux livres, que feuilletèrent, au temps de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeoys, les doigts tachés de poudre de nos arrière-grands-pères, et certainement aussi les doigts plus gracieux de nos aïeules. Plusieurs portent laborieusement griffonnée sur leur feuille de garde la signature de leurs premiers propriétaires. Leurs pages jaunies et usées attestent qu'elles ont été lues et relues. J'avoue que pour ma part je ne regarde jamais sans quelque émotion ces témoins séculaires et vénérables de l'enfance intellectuelle du Canada.

Il va sans dire que de tout temps les bibliothèques les plus considérables furent aux mains des prêtres et des religieux, leur vocation même les obligeant à l'étude. Ainsi nous voyons les Jésuites se constituer dès les commencements, à Québec, une bibliothèque qui devint par la suite importante, mais qui fut malheureusement dispersée et ruinée lors de la suppression de l'ordre. Un des soucis de Mgr de Laval lui-même, lorsqu'il établit son séminaire de Québec, fut d'y créer une bonne bibliothèque. Par une lettre qu'il écrivait en 1682 à M. Dudouyt, son correspondant de Paris, l'on voit combien le grand évêque s'intéressait à la bibliothèque naissante de sa

chère institution. M. Poitevin, curé de Saint-Josse, mort à Paris, venait de léguer au séminaire de Québec sa bibliothèque dont une partie provenait de l'abbaye de Lestrées. Il arriva malheureusement que cette dernière partie ne fut pas comprise dans l'expédition et Mgr de Laval s'en plaignait dans les termes suivants à M. Dudouyt :

> Vous avez fait faute de ne pas envoyer tous les livres de feu M. Poitevin, légués au Séminaire ; tout sert à une bibliothèque, même les doubles. Je m'attendais bien que ceux qu'il avait eus de l'abbaye de Lestrées reviendraient ici ; l'on ne vend pas grand chose des livres qui ont servi, et de cette nature ; et il en faut acheter bien cher. C'est une affaire faite ; il n'y faut plus penser.

Mgr de Laval faisait bien d'en prendre philosophiquement son parti, car il ne paraît pas en effet que les livres de l'abbaye de Lestrées soient jamais venus à Québec.

En dehors du séminaire de Québec et du collège des Jésuites, il y avait encore, vers la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, dans plusieurs presbytères, des bibliothèques d'une importance relativement considérable. Une des plus notables sans contredit est celle de l'abbé Philippe Boucher---un des quinze enfants du patriarche Pierre Boucher---curé de Saint-Joseph-de-Lévis de 1690 à 1721. On en trouve le catalogue complet au 2e volume de l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon* de M. J.-Edmond Roy. Il est impressionnant pour le temps. La bibliothèque du curé Boucher ne comprenait que 400 volumes environ,mais elle devait quand même occuper assez de place dans un modeste presbytère, la majeure partie en étant faite de majestueux in-folios. On en conserve encore aujourd'hui les glorieux débris, tout ce qu'en a pu laisser après deux siècles l'irrésistible fléau des emprunteurs. Je pourrais encore citer, parmi les bibliothêques notables du temps, celles de M. Remy, curé de Lachine, de M. de

Chaumaux, de M. de la Colombière, et du hautain abbé de Fénelon, toutes bibliothèques dont nous avons l'avantage de posséder à la Bibliothèque Saint-Sulpice des restes abondants et extrêmement précieux. Cependant, je ne crois pas me tromper en disant que l'honneur d'avoir possédé la plus belle et la plus riche bibliothèque particulière en ces temps reculés appartient au sulpicien François Vachon de Belmont. Parmi les nombreux volumes qui nous sont venus de lui et qui subsistent encore, je n'en ai pas rencontré un seul qui ne fût de premier choix. M. de Belmont n'aimait évidemment que les beaux livres. Nous pouvons saluer en lui le père de nos bibliophiles.

* * *

Par ce qui en reste, il est facile de se rendre compte que les bibliothèques de ces premiers temps étaient fort sages et ne contenaient rien de bien vénéneux.

Nos bonnes familles d'alors avaient une sainte horreur du livre dangereux ou simplement léger. Il faut compter aussi que le clergé veillait avec un soin jaloux sur son troupeau.

Sa vigilance était sans cesse en éveil, traquant sans merci le livre corrupteur. Nous n'avons pas besoin de dire que ce zèle pesait à quelques-uns. Le baron de LaHontan entre autres le trouva fort mauvais lors de son passage à Montréal en 1685. Voici ce qu'il en écrit dans ses *Nouveaux Voyages*. Il vient de déblatérer avec sa verve ordinaire contre ce qu'il appelle l'autorité excessive des seigneurs ecclésiastiques de Ville-Marie et il ajoute :

Ils défendent et font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis songer à cette tyrannie sans pester contre le zèle indiscret du curé de cette ville. Ce cruel entrant chez mon hôte et trouvant des livres sur ma table, se jette à corps perdu sur le roman d'Aventures de

Pétrone, que j'estimais plus que ma vie, parce qu'il n'était pas mutilé. Il en arrache presque tous les feuillets avec si peu de raison que si mon hôte ne m'eût retenu lorsque je vis ce malheureux débris j'eusse alors accouru chez ce turbulent pasteur pour arracher aussi tous les poils de sa barbe. (*Nouveaux Voyages*, éd. de 1707, vol. I, p. 85.)

Il est bien entendu que je ne cite ce passage que comme un souvenir amusant de l'enfance du livre au Canada. Le récit de La Hontan porte à sa face même la marque de l'exagération, et nous savons d'ailleurs qu'il faut constamment se défier de ce touriste gascon, grand ramasseur de potins et plus grand fabricant de légendes. C'était M. Dollier de Casson qui était alors curé de Ville-Marie, et, en sa qualité d'ancien capitaine de cavalerie sous Turenne, il ne devait pas avoir une si grande peur de Pétrone. J'ajouterai que j'ai moi-même retrouvé sur les rayons poudreux de l'antique bibliothèque du séminaire un très vieux Pétrone de l'édition de Lyon, 1615. Ce volume est contemporain du passage de LaHontan à Montréal, puisqu'il porte la signature autographe de Pierre Remy, premier curé de Lachine en 1680. Il n'est en aucune façon mutilé et il a gardé tous ses feuillets. Seulement, M. Remy, qui était un brave prêtre doublé d'un lettré, le lisait en classique, tandis que ce gamin de LaHontan, très probablement, le lisait en polisson.

* * *

Mais le temps marche et la Nouvelle-France grandit. La population, après avoir été de 3,000 âmes au recensement de 1665, et de 13,000 à celui de 1695, atteignait déjà le chiffre de 37,000 en 1734, pour monter jusqu'à 60,000 à l'époque de la cession.

Dans la première moitié du dix-huitième siècle, la colonie

avait donc commencé de prendre une certaine importance. Les relations avec la mère-patrie étaient plus fréquentes, l'instruction s'était un peu plus répandue, et, au moins dans les deux grands centres, Québec et Montréal, il s'était formé une petite société à l'image de Paris, moins brillante sans doute, mais non moins ambitieuse de s'élever. Un commencement de mouvement intellectuel se créait, et, pour le mieux activer, les livres traversaient l'Atlantique en bien plus grand nombre qu'autrefois, et, il faut bien l'avouer aussi, avec beaucoup moins de discrétion.

Dans l'intéressante étude qu'il a fournie à l'*Encyclopédie Canadienne* de Castell Hopkins sur *la littérature canadienne-française,* M. Benjamin Sulte écrit ce qui suit :

Contrairement à ce que l'on croit généralement, le livre n'était pas inconnu de la population française de la colonie durant la seconde moitié du 18e siècle. Il a été affirmé qu'il n'y avait pas moins de 60,000 volumes dans les bibliothèques particulières du Canada vers l'année 1765, et une grande quantité d'autres ont été reçus plus tard, de sorte que l'on peut dire sans crainte de se tromper qu'il y avait dans la province au moins un volume par chaque tête de la population. Quiconque est un peu au courant des habitudes des meilleures familles en cette période se rend compte aisément qu'elles étaient de bonne éducation, de cette éducation que confèrent non seulement la politesse et les bonnes manières, mais encore la lecture et l'usage de la conversation. La littérature des règnes de Louis XIV et de Louis XV composait les principaux éléments d'une bibliothèque canadienne à la fin du 18e siècle. Son influence est visible en toutes les pages alors écrites, aussi bien dans les lettres privées que dans les articles de presse. Nous connaissons d'ailleurs presque tous les livres qui se trouvaient alors en Canada, la plupart ayant été conservés jusqu'à nous.

Ce que M. Benjamin Sulte dit de la seconde moitié du 18e siècle, il aurait peut-être pu le dire avec autant de vérité de la première moitié.

Longtemps avant la cession nous rencontrons plusieurs bibliothèques privées d'une réelle importance et qui laissent bien loin derrière elles les humbles lisoires d'un Lambert Closse ou d'un Jean Nicolet. Dans ces bibliothèques les livres religieux abondent toujours, mais on y découvre une plus grande variété d'ouvrages, et surtout un très grand nombre de classiques latins, voire même grecs. La proportion des livres de droit est particulièrement remarquable, et cela ne doit guère nous surprendre. Fils de Normands, nos pères s'amusaient beaucoup à plaider, et se tenaient ferrés sur le *corpus juris civilis.*

Une des bibliothèques les plus remarquables de ce temps fut certainement celle du fameux intendant Claude-Thomas Dupuy. Elle est restée particulièrement célèbre,non seulement à cause de sa valeur objective, mais à cause du tracas qu'elle occasionna pendant un assez long temps à l'administration française des colonies. Chacun sait comment le brouillon Dupuy fut inopinément relevé de sa charge d'intendant, à la suite de son intervention malheureuse dans le démêlé que souleva l'enterrement de Mgr de Saint-Vallier entre le chapitre de Québec et l'archidiacre M. de Lotbinière. Mais ce n'était pas tout de partir, il fallait auparavant satisfaire aux créanciers.

Le 6 mai 1732, le président du conseil de marine mandait à Hocquart de vendre les meubles du sieur Dupuy après son départ du Canada pour le règlement de ses dettes. Exception est faite cependant pour les livres et les instruments d'astronomie que l'intendant déchu s'oppose à laisser vendre au Canada parce qu'ils ne trouveraient d'acquéreurs qu'à vil prix. Un an plus tard, Hocquart reçoit l'ordre de faire passer en France où ils se vendront mieux les dits livres et instruments. Et, en effet, d'après la correspondance officielle que l'on retrouve aux archives de la marine, Hocquart exé-

cuta ponctuellement les ordres reçus et expédia le tout à Rochefort. Mais la justice d'alors était apparemment aussi lente que celle d'aujourd'hui. Quatre ans plus tard, en 1737, le même président du conseil de la marine mande à Dupuy qu'il ne doit pas oublier que les effets qu'il a fait venir de Québec à Rochefort ne sont pas encore vendus, et que les créanciers de Québec qui ont un gage dessus ont le droit d'exiger qu'ils soient vendus au plus tôt pour être payés de leur créance. L'année suivante, en 1738, Dupuy reçoit une dernière communication le prévenant qu'il est impossible d'attendre plus longtemps et que ses effets seront vendus pour ce qu'ils rapporteront. M. Régis Roy, à qui j'emprunte ces notes publiées dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de mars 1910, ne nous dit pas si la vente tant différée eut lieu enfin. Je crois être en mesure d'affirmer aujourd'hui qu'elle ne se fit jamais. En effet, au premier volume du rapport des *Archives Canadiennes* pour l'année 1905, dans le sommaire des documents à Paris, nous lisons ce qui suit à la date du 20 avril 1759 :

M. Dupuy étant mort, sa veuve réclame les effets lui appartenant qui sont restés en dépôt à Rochefort, depuis 1738 (c'est-à-dire depuis 26 ans!).

Et, deux mois plus tard, le 11 juin :

Permission à Mme Dupuy de rentrer en possession des effets de son mari, puisque les créanciers n'ont pas donné suite à leur opposition.

A propos de cette bibliothèque fameuse qui fut l'objet d'un si long litige et qui fit couler tant d'encre officielle, l'on n'apprendra peut-être pas sans intérêt qu'une partie assez notable en subsiste encore au milieu de nous. La Bibliothèque Saint-Sulpice détient en effet un nombre considérable de vo-

lumes qui ont appartenu à l'intendant Dupuy et qui portent tous empreint en rouge son *ex-libris* : " Ex bibliothecà Claudii Thomae Dupuy, oratoris regii. " Ces livres ont-ils été détachés de la bibliothèque avant son expédition à Rochefort ou sont-ils revenus de Rochefort après 1759 ? C'est ce que je n'entreprendrai pas de démêler.

J'ai parlé tout à l'heure de Hocquart, le plus illustre de nos intendants après Jean Talon. Il mérite lui aussi une place d'honneur dans l'histoire de nos bibliothèques. A la Bibliothèque Saint-Sulpice toujours, nous possédons au bas mot une soixantaine de volumes lui ayant appartenu. Ils comptent parmi nos plus riches trésors, non seulement à cause de leur provenance glorieuse, mais à cause de leur condition, de leur rareté et de leur choix. Quelques-uns sont reliés aux armes de leur propriétaire — *de gueules à trois roses d'argent posées deux et une*—mais tous portent au moins en bel autographe la signature : *Aegidius Hocquart.*

* * *

Il est certain cependant qu'à l'époque dont parle M. Benjamin Sulte, vers 1760, les bibliothèques privées étaient encore plus abondamment fournies. Le patient et infatigable chercheur qu'est M. E.-Z. Massicotte a été assez heureux pour déterrer le catalogue complet d'une de ces bibliothèques dans un des précieux inventaires de biens-meubles dont regorgent les archives du Palais de Justice à Montréal et qui sont de véritables mines encore inexploitées. C'est la liste des livres trouvés au logis du sieur Joseph Fournerie de Vezon, à Montréal, après sa mort en 1760. Il me semble que je n'ennuierai pas trop mes lecteurs en reproduisant ce document, une vraie trouvaille inédite. Je donne les titres sans ordre

aucun, tels qu'ils sont inscrits au procès-verbal, et je n'ajoute que les noms des auteurs lorsque je les ai pu deviner d'après la désignation de l'ouvrage.

— Oeuvres de Destouches	4 vols.
— Nouveaux éléments de Géométrie	
— Comédies	9 vols.
— Oeuvres de Virgile	4 vols.
— Voyages du Levant	3 vols.
— Histoire Ancienne (de Rollin probablement) . . .	14 vols.
— Histoire de Cyrus (par Xénophon)	2 vols.
— Oeuvres de Bourdaloue	17 vols.
— Recherche de la Vérité (par Malebranche)	4 vols.
— Le Spectateur français (de Marivaux)	2 vols.
— Le Doyen de Killeraine (par l'abbé Prévost) . . .	3 vols.
— Les Révolutions romaines (par Vertot)	3 vols.
— Histoire romaine (par Rollin)	14 vols.
— Oeuvres de Molière	7 vols.
— Oeuvres d'Horace	2 vols.
— Oeuvres de Crébillon	2 vols.
— Conquête du Mexique (par Antonio de Solis) . . .	2 vols.
— Oeuvres de Racine	3 vols.
— Les Lusiades de Camoens	3 vols.
— Introduction à l'Histoire universelle de Puffendorff	9 vols.
— Gil Blas de Santillane (par Lesage)	4 vols.
— Le Siècle de Louis XIV (par Voltaire)	2 vols.
— Histoire de l'Arianisme (par le P. Maimbourg) . .	3 vols.
— Cérémonies religieuses des peuples du monde (par Bernard le Picart)	7 vols. folio
— Histoire de Marseille	
— Oeuvres de Desgouttières	2 vols.
— Dictionnaire de Richelet	
— Traité de la fabrique et de la manoeuvre des vaisseaux	
— Histoire d'Angleterre	4 vols.
— La Science de la Cour	2 vols.
— Dictionnaire de la Martinière	6 vols. folio
— Histoire du peuple de Dieu (par Berruyer)	9 vols.
— L'esprit des lois (de Montesquieu)	3 vols.

— Oeuvres de Regnard . . . . . 3 vols.
— Dictionnaire de Moreri. . . . . 4 vols. folio
— Traité de trigonométrie . . . . . .
— De l'usage du compas . . . . . .
— Les Illustres françaises (de Chales) . . . . . 2 vols.
— Dictionnaire de Bayle . . . . . 4 vols. folio
— Oeuvres de Machiavel, en italien . . . . . .
— Eléments de Mathématiques . . . . . .
— Moeurs des sauvages (par Lafitau) . . . . . 2 vols.
— Histoire de la Nouvelle-France (par Charlevoix) . . 3 vols.
— Histoire de Saint-Domingue (par Charlevoix) . . . 2 vols.
— Dictionnaire italien-français (d'Antonini) . . . . 4 vols.
— Ordonnance de Louis XIV . . . . . .
— Traité des Arbres . . . . . .
— Histoire de France . . . . . 4 vols.
— Traité du navire . . . . . .
— Histoire du commerce des colonies anglaises . . .
— L'ami des hommes (par M. de Mirabeau) . . . .
— Entretiens d'Ariste et d'Eugène (par le P. Bouhours)
— Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes (par Jean-Jacques Rousseau)
— Voyages de Dampierre .. . . . . 2 vols.
— Dictionnaire philosophique (de M. de Neuville) . .
— Oraisons funèbres de Mascaron . . . . . .
— Lettres d'Arnauld d'Andilly . . . . . .
— La Pharsale de Lucain . . . . . .
— La Jérusalem délivrée, du Tasse, en italien . . .
— Histoire de la Bible . . . . . .
— Le Décameron de Boccace . . . . . .
— Eléments d'Euclide . . . . . .
— Epîtres et Evangiles . . . . . .
— Fables de La Fontaine . . . . . .
— Mémoires sur le règne de Louis . . . . . .
— Grammaire italienne . . . . . .
— Manière de bien penser (par le P. Bouhours) . .
— Oeuvres de J.-B. Rousseau . . . . . 2 vols.
— Théâtre italien . . . . . 3 vols.
— Elégies d'Ovide . . . . . .
— L'Eloge de la folie (d'Erasme) . . . . . .

— Dialogues de Cicéron . . . . . .
— Histoire du Cardinal Alberoni . . . . . .
— Confessions du comte de... (par Duclos) . . . .
— Esprit de Fontenelle . . . . . .
— Poème de la Religion (de Louis Racine) . . . .
— Principes sur le mouvement . . . . . .
— Vocabulaire français-allemand . . . . . 2 vols.
— Essais de Théodicée . . . . . 2 vols.
— Mémoires de Mlle de Montpensier . . . . . 2 vols.
— Bigarrures et Touches (de Tabourot des Accords) . 2 vols.
— Réflexions sur les finances . . . . . 2 vols.
— Oeuvres de Chaulieu . . . . . 2 vols.
— Roman comique de Scarron . . . . . 3 vols.
— Histoire du clergé . . . . . 3 vols.
— Théâtre anglais . . . . . 6 vols.
— Jugurtha par Salluste . . . . . .
— Satires de Juvénal . . . . . .
— Oeuvres de Machiavel . . . . . 4 vols.
— L'Aminte du Tasse . . . . . .
— Don Quichotte de Cervantès . . . . . 2 vols.
— Jérusalem délivrée, traduction française . . . . . 2 vols.
— Histoire du droit public . . . . . 2 vols.
— Histoire des Indes . . . . . 3 vols.
— Synonymes français . . . . . .
— Dictionnaire latin-français . . . . . .
— Oeuvres de Boileau . . . . . .
— Conférences de Bornier . . . . . 2 vols.
— Illiade et Odyssée d'Homère . . . . . 2 vols.
— Essais de Montaigne . . . . . 5 vols.
— Bibliothèque française (de Goujet) . . . . . 6 vols.
— Dictionnaire de rimes . . . . . .
— Les Causes célèbres . . . . . 20 vols.
— Nouvelle grammaire géographique, en anglais . . .
— Entretiens de Cicéron . . . . . 3 vols.
— Théâtre des Grecs . . . . . 6 vols.
— Mémoires de Sully . . . . . 8 vols.
— Logique de Port-Royal . . . . . .
— Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité (par Dubois) . . . . . 6 vols.

— Le Secret des arts	4 vols.
— De l'origine des idées	2 vols.
— Traité du commerce	2 vols.
— Institution d'un prince	4 vols.
— Entretiens de Fontenelle	
— Les Lettres Juives (du Marquis d'Argens)	6 vols.
— Mémoires d'un homme de qualité (par l'abbé Prévost)	3 vols.
— L'Ane d'or d'Apulée	2 vols.
— Lettres de Pline	
— Révolutions de Portugal	
— Histoire des Empereurs	2 vols.
— Le Spectateur ou le Socrate moderne (par Addison) .	6 vols.
— Lettres de Gui Patin	5 vols.
— Métamorphoses d'Ovide	4 vols.
— Traité de l'opinion (par Legendre,marquis de St-Aubin)	7 vols.
— Oeuvres de Lucrèce	2 vols.
— Catéchisme de Bourges	4 vols.
— Description de Paris	3 vols.
— L'Ancien Testament	3 vols.
— Les Mille et une nuits	6 vols.

J'en passe et des meilleurs. Mais cela suffit, je crois, pour les fins de notre démonstration. Il est assez surprenant de voir une collection aussi variée dans un foyer canadien de 1760. Voilà une bibliothèque dont plus d'un homme de goût même aujourd'hui ferait ses beaux dimanches. M. Benjamin Sulte avait parfaitement raison de dire que la littérature des règnes de Louis XIV et de Louis XV était largement représentée dans les bibliothèques de nos pères à la veille de la cession.

Car la bibliothèque dont nous venons de lire le catalogue, quoique dépassant probablement la moyenne, ne devait pas être tout à fait une exception. Tout indique en effet qu'elle avait été formée peu à peu. Le sieur Fournerie de Vezon avait été envoyé au Canada en 1757, comme officier, avec un bataillon de recrues. Il n'est pas probable que, s'en allant en

temps de guerre dans un pays nouveau, il ait transporté avec lui une collection aussi encombrante de volumes. Sans doute il en a apporté quelques-uns et je le soupçonne fort pour ma part d'avoir fourni l'élément le moins orthodoxe, comme le *Discours* de J.-J. Rousseau, dont la première édition avait paru précisément en 1755.

Peu après son arrivée, il avait épousé Marie-Louise de Couagne, veuve d'un membre de la famille bien connue des Réaume, et c'est elle qui a dû lui apporter la plupart des livres qui figurent à son procès-verbal d'inventaire.

II

1763-1916

Mais, sous le régime français tout entier, nous n'avons guère vu que des bibliothèques privées. Il faut attendre encore vingt ans sous l'administration anglaise avant de rencontrer la première de nos bibliothèques publiques, fondée à Québec, en 1779, par le général Haldimand.

A moins, toutefois, qu'il ne faille accorder le droit de priorité à cette bibliothèque qui fut établie en 1764 à Québec par le sieur Germain Langlois et dont M. Pierre-Georges Roy nous paraît avoir signalé l'existence pour la première fois dans le *Bulletin des Recherches Historiques* du mois de mai 1900. D'après le prospectus que publia alors Langlois, sa bibliothèque aurait consisté en plusieurs centaines de volumes bien choisis, tant anglais que français, écrits par les meilleurs auteurs, sur des sujets intéressants et amusants. L'on pouvait s'y abonner aux conditions suivantes :

Payer six sols d'argent courant d'Halifax par semaine; ne prendre qu'un seul livre à la fois; ne pas le garder plus d'une semaine; payer tout dommage fait au livre.

Mais nous ne trouvons aucune autre trace de cette entreprise apparemment aussi éphémère qu'ingénieuse, et il nous faut bien continuer à considérer la bibliothèque d'Haldimand comme l'ancêtre véritable de nos bibliothèques publiques canadiennes.

L'histoire de cette fondation n'est pas banale et mérite assurément d'être contée. Bien qu'on en trouve les détails principaux ici et là dans les papiers Haldimand que catalogua l'archiviste fédéral, M. Brymner, en 1887, et bien que M. F.-C. Wurtele l'ait exposée encore plus complète dans un mémoire lu devant la *Société Littéraire et Historique* de Québec en 1888, cette histoire ne semble pas beaucoup connue. Plusieurs même de ceux qui ont essayé depuis cette date de remonter à l'origine de nos bibliothèques publiques l'ignorent complètement ou la connaissent si vaguement qu'ils confondent la bibliothèque d'Haldimand avec une simple association littéraire qui aurait été fondée, non plus en 1779, mais en 1785. Quoique la nouvelle institution portât officiellement le nom de *Bibliothèque de Québec* ou de *Quebec Library,* j'ai cru pouvoir l'appeler la bibliothèque d'Haldimand parce que c'est bien ce fameux gouverneur qui en fut le véritable fondateur. Le 7 janvier 1779 apparaissait dans la *Gazette de Québec* l'annonce suivante :

Une souscription vient d'être ouverte pour l'établissement d'une bibliothèque publique dans la cité et le district de Québec; elle a l'approbation de son Excellence le gouverneur-général et de l'évêque, et l'on espère qu'une institution si utile au pays sera généralement encouragée. Une liste de ceux qui ont déjà souscrit est déposée au bureau du secrétaire où ceux qui le désirent peuvent y ajouter leurs noms. Les souscripteurs sont priés de se réunir au palais de l'évêque à midi, le 15 courant, afin de choisir les administrateurs de la bibliothèque.

L'assemblée eut lieu et, le 19 janvier, la *Gazette de Québec* annonçait que Messieurs Gravé, supérieur du séminaire de Québec, Adam Mabane, juge et membre du conseil, François Baby, conseiller législatif, Pierre Fargues, marchand, et James Monk, juge en chef, avaient été choisis comme administrateurs de la bibliothèque avec MM. Robert Lester et Arthur Davidson, comme trésorier et secrétaire. Le journal faisait savoir en même temps que plusieurs citoyens de Montréal ayant exprimé le désir de voir le projet s'étendre à toute la province, une souscription était ouverte aux bureaux de Edward William Gray, à Montréal, aux conditions suivantes: "Cinq livres sterling en souscrivant et deux livres sterling annuellement par la suite." Les administrateurs assuraient le public qu'une attention toute spéciale " serait portée à ce qu'aucun des livres ne blessât la religion ou la morale, " et ils terminaient par un appel à la générosité des donateurs.

Dans toutes ces pièces publiques le nom d'Haldimand n'apparaît qu'une fois pour autoriser la fondation, mais les lettres suivantes qui ont été retrouvées dans ses papiers nous en apprennent heureusement plus long. Le 1er mars 1779, le gouverneur écrit de Québec à son ami le général de Budé qui paraît avoir été un des chambellans de Georges III :

Le peu de ressources de la place, l'ignorance des gens qui, je le constate tous les jours, est bien le plus grand obstacle à vaincre pour les amener à comprendre leurs intérêts et leur devoir, m'ont donné l'idée d'établir une bibliothèque publique. J'ai réussi à convaincre l'évêque (Mgr Briand) et le supérieur du séminaire de l'avantage qui en résulterait. Ils sont entrés dans mon idée, et, en même temps que plusieurs autres prêtres, presque tous les marchands anglais et un bon nombre de Canadiens, ils ont signé la souscription que j'avais fait ouvrir. Afin de ne pas laisser refroidir le zèle de ces messieurs, j'ai chargé les directeurs de la bibliothèque de dresser un catalogue que j'envoie à M. Cumberland du *Board of Trade*, agent de cette province, avec un crédit de 500 louis sterling. Si ce dernier

s'en occupe assez diligemment, nous espérons recevoir les livres l'hiver prochain. C'est ma profonde conviction que cet établissement sera des plus avantageux et mérite d'être encouragé.

Je ferai remarquer que, n'ayant pas le texte original sous la main, je suis obligé de traduire cette lettre de l'anglais, quoiqu'elle ait été écrite en français. En effet, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler,en ces temps troublés où nous sommes, que la majeure partie des papiers d'Haldimand et même son journal intime ont été écrits en français. Ce général anglais, barré de suisse et mâtiné de prussien, ne fut jamais, on le sait trop, un bien grand ami de la race française. Mais nous notons quand même cet hommage inconscient qu'il rendit à notre langue.

Le lendemain, 2 mars, Sir Frederick écrit à Richard Cumberland lui-même, le dramaturge bien connu, qui était en même temps l'agent du Canada à Londres.

Monsieur,

Dans la conviction où j'étais que l'ignorance des habitants de ce pays était la cause principale de leur conduite mauvaise et de leur attachement à des intérêts qui leur sont évidemment préjudiciables, j'ai cherché à encourager une souscription en faveur d'une bibliothèque publique et je dois dire que l'on a répondu à cet appel au-delà de toute attente. Une assez jolie somme a déjà été souscrite, et, lorsque le projet sera suffisamment mûri par l'expérience, je ne doute pas qu'il contribuera grandement à créer un meilleur accord de sentiments et une plus complète union d'intérêts entre les anciens et les nouveaux sujets de la Couronne.—Les messieurs qui ont été choisis comme administrateurs par la majorité des souscripteurs, connaissant votre goût pour les lettres, vous sollicitent d'acheter en leur nom les livres dont ils vous envoient la liste, d'y ajouter ceux que vous jugerez convenables, et, en un mot, de les aider de vos avis et de votre appui. Quoique l'idée se recommande d'elle-même, je n'ai pu refuser à ces messieurs la satisfaction de joindre ma requête à la leur, et je puis vous assurer que je considèrerai comme fait à moi-même tout ce que vous ferez pour eux.

Près de vingt mois plus tard, le 24 octobre 1780, le gouverneur accuse réception des livres que lui envoie Richard Cumberland par l'intermédiaire d'un nommé Roberts. Il constate seulement avec un profond regret qu'il n'y a que les livres anglais d'arrivés. C'étaient précisément les livres français dont il attendait la venue avec le plus d'impatience. Afin de ne pas provoquer la jalousie, il n'annoncera pas l'arrivée des livres anglais avant que les livres français ne lui soient également parvenus. Ce dernier trait est particulièrement savoureux. Qui aurait cru que Haldimand se montrait si soigneux de ménager les susceptibilités bilingues ? Les livres français durent arriver, car la nouvelle bibliothèque publique commença de fonctionner peu de temps après. Comme on pouvait s'y attendre, son développement fut assez lent, entravé principalement par l'apathie des souscripteurs qui se faisaient souvent tirer l'oreille et oubliaient presque régulièrement de faire leurs versements. Voici ce qu'en écrit M. de la Rochefoucauld-Liancourt, le célèbre philanthrope français, qui fit le voyage des Etats-Unis et du Canada de 1795 à 1798.

Il n'y a de bibliothèque publique dans tout le Canada qu'à Québec. Elle est petite et généralement composée de livres français. On est étonné d'y voir les ouvrages des assemblées nationales de France, quand on connaît les dispositions politiques des directeurs de cette bibliothèque. Elle est entretenue par souscription.

Et le voyageur continue un peu sévèrement :

Il n'existe dans tout le Canada aucune société savante ; on n'y connaît pas trois hommes qui s'occupent des sciences pour leur propre compte. A l'Almanach de Québec près, il ne s'imprime pas un seul volume dans tout le pays. — (La Rochefoucauld-Liancourt. *Voyage dans les Etats-Unis d'Amérique*, t. 2, p. 208.)

Une dizaine d'années plus tard, vers 1807, le voyageur anglais John Lambert écrit à son tour :

La seule bibliothèque publique du Canada se trouve à Québec, dans l'une des chambres du palais de l'évêque. Elle est petite et maigrement fournie de publications nouvelles. Les livres ne circulent que dans cette ville et parmi les habitants qui souscrivent. Ce sont les romans qui sont le plus en faveur auprès des dames canadiennes, comme d'ailleurs auprès des dames d'Europe. Il n'y a que ces livres qui paraissent avoir quelque charme pour le beau sexe moderne. — (John Lambert: *Travels through Canada and the United States*, 2nd Edition. London, 1813. Vol. I, p. 325.)

Mais ce qui est sans doute encore plus intéressant, c'est de savoir comment était composée la première de nos bibliothèques publiques canadiennes. Grâce au prudent collectionneur que fut l'honorable M. Baby, nous sommes assez heureux pour posséder encore aujourd'hui ce que je crois être ses deux plus anciens catalogues. Ce sont deux pièces modestes, mais vénérables, qui, en plus de leur intérêt historique, offrent aussi un grand intérêt bibliographique. La première est datée de 1785 et, bien qu'elle ne porte pas de nom de lieu ni de nom d'imprimeur, elle est certainement sortie des presses de Guillaume Brown, à Québec. Elle compte par conséquent parmi nos plus rares incunables canadiens et vous la chercherez en vain dans l'*Inventaire Chronologique* du Dr N.-E. Dionne à qui elle a échappé, à cause même de son excessive rareté. Si La Rochefoucault-Liancourt a pu écrire, sans trop d'exagération, qu'en 1791, " à l'Almanach de Québec près il ne s'imprimait pas un seul volume dans tout le pays ", combien plus indigente encore était la production typographique en 1785 ! Nos dix doigts suffiraient presque à énumérer les publications émanées jusqu'à cette date de l'imprimerie québecquoise au berceau. Le second catalogue, imprimé en 1796 par la *Nouvelle Imprimerie,* n'est guère plus connu quoiqu'il soit de onze ans plus récent. Dans l'un comme dans l'autre, il

y a matière aux plus instructives réflexions. Pour ma part, je connais peu de lectures plus attachantes que celle de ces deux plaquettes de 23 et de 32 pages, où l'on retrouve ce que lisaient nos grands-pères il y a 130 et 120 ans. Voici, d'après les divisions mêmes du premier catalogue, quelle était la composition de la *Bibliothèque de Québec,* après cinq ans d'existence, en 1785. J'ai cru que cela valait la peine de faire le calcul.

	Anglais	Français	Total
Religion et Ecriture Sainte.....	88	89	177
Loi et gouvernement.....	20	108	128
Médecine	4	10	14
Philosophie et mathématiques.....	79	127	206
Histoire, mémoires, voyages.....	262	258	520
Littérature, poésie, théâtre.....	233	339	672
Dictionnaires et grammaires.....	23	70	93
Atlas et cartes.....	5	—	5
Total.....	814	1001	1815

L'on voit que Haldimand, lorsqu'il écrivait au commissionnaire de Cumberland en 1780, avait ses raisons de s'alarmer du retard des livres français. Dans sa politique savamment calculée, le cauteleux gouverneur ne se contentait pas d'un partage égal entre les deux langues. Il assurait délibérément à l'élément français une prépondérance appréciable. N'oublions pas, en effet, qu'Haldimand avait eu pour but avoué, en fondant cette bibliothèque, de régénérer intellectuellement et moralement le peuple canadien-français. J'ai cité plus haut la lettre peu flatteuse et bien prussienne où il déplore à la fois l'ignorance et la dépravation d'esprit des habitants du pays. Mais il faut voir quel aliment il offre à nos pères dans sa sagesse pour leur refaire une mentalité meilleure. Dans la section littéraire, qui est toujours celle où

se fait le plus sentir l'influence des idées, l'on rencontre bien le doux Fénelon et le sévère Bourdaloue, mais ces auteurs de tout repos sont écrasés sous le poids des 40 tomes de Voltaire, des 23 volumes de Rousseau et des 35 in-folios de l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot. Ce brave Haldimand avait choisi de singuliers médecins pour ramener à la santé morale le peuple canadien. Et le palais de l'évêque, qui les logeait, n'en frémit-il pas sur ses bases ?

Il convient aussi de noter qu'en composant sa bibliothèque, Haldimand ne s'était pas fort préoccupé de renseigner les lecteurs canadiens sur l'histoire de leur propre pays. Si nous ne tenons pas compte de l'*Histoire d'Amérique* de Robertson, de l'*Histoire des Deux-Indes* de Raynal et de l'*Histoire des Voyages* de Prévost, qui ont trait à l'Amérique en général, nous ne rencontrons dans tout le catalogue anglais et français de 1785 que deux ouvrages qui aient un rapport direct avec le Canada : l'*Histoire de la Nouvelle-France,* par Charlevoix, et les *Voyages* de Carver. C'est un peu maigre.

Voici maintenant quel était l'état de la *Bibliothèque de Québec* en 1796, d'après l'autre catalogue que nous avons sous les yeux :

	Anglais	Français	Total
Religion	125	98	223
Loi et gouvernement.....	261	141	402
Science, arts et littérature.....	296	278	574
Histoire, mémoires et voyages.....	367	408	775
Poésie, théâtre, romans.....	137	149	286
Miscellanées	155	248	403
	1341	1322	2663
Ouvrages latins et grecs.....			23
Grand total.....			2686

A cause de la différence de classification, il est difficile de se rendre un compte exact de l'accroissement de chacune des sections. Tandis qu'en 1785 la littérature était beaucoup plus sensément jointe à la poésie et au théâtre, le bibliothécaire de 1796 a eu la singulière idée de l'accoler à la science et aux arts, ce qui ne l'a d'ailleurs pas empêché d'inclure dans les *miscellanées* la majeure partie des ouvrages littéraires, à savoir les oeuvres complètes des grands écrivains. L'augmentation considérable de la section " loi et gouvernement " du côté anglais s'explique par l'adjonction d'au moins 150 volumes des documents parlementaires de la Grande-Bretagne, volumes de consultation utile une fois par ci par là, mais que ne devaient pas se disputer les abonnés. Dans la même section, du côté français, l'augmentation vient en grande partie du fait de la Révolution française qui paraît avoir intéressé énormément ses contemporains, nos grands-pères. C'est là que nous retrouvons les *Décrets de l'Assemblée Nationale* de France dont la présence dans une institution quasi-officielle, sous un gouvernement anglais, étonnait si fort, ainsi qu'on l'a vu tout-à-l'heure, le voyageur La Rochefoucault-Liancourt.

La bibliothèque dans son ensemble paraît s'être augmentée plutôt lentement. De 1785 à 1796, en onze ans, elle ne s'est enrichie que de 871 volumes nouveaux, ce qui ne fait même pas 80 pour chaque année. *Festina lente,* telle devait être sa devise.

Notons enfin, pour en finir avec elle, que la *Bibliothèque de Québec* était des plus modestes à tous les points de vue, aussi bien en qualité qu'en quantité. Elle n'avait rien d'un musée bibliographique. La presque totalité des ouvrages qu'elle contenait appartenaient au 18e siècle et étaient contemporains. Sur les 2,866 volumes de 1796, il n'y en avait que 8 dont l'impression remontât au 17e siècle. Le 16e siècle enfin n'était représenté que par un seul ouvrage, une édition grecque de Thucydide, dont on ne mentionne que la date, 1578.

* * *

Mais, en toute justice pour Montréal, il est temps de signaler une grave erreur historique commise successivement par La Rochefoucault-Liancourt et par John Lambert dans les passages que nous avons cités plus haut.

En 1797, d'après le premier, et même en 1807, d'après le second, la *Bibliothèque de Québec* aurait été la seule bibliothèque publique du Canada. Cela n'est pas exact. Nous savons aujourd'hui que dès 1796 une bibliothèque publique avait été établie à Montréal par le moyen d'une compagnie à fonds social dont le capital était divisé en 120 parts de 50 dollars chacune. Malheureusement, c'est à peu près tout ce que nous connaissons des premières années de cette bibliothèque.

Il faut croire cependant qu'elle ne satisfaisait pas tout le monde puisque, d'après ce que nous apprend Alfred Sandham dans son précieux ouvrage *Ville-Marie or Montreal past and present,* certains citoyens de Montréal songèrent à en établir une autre. Le 24 décembre 1810 apparaissait dans un des journaux de la ville une annonce intitulée *Aux amants de Belles-Lettres,* qui faisait savoir qu'à la demande de plusieurs citoyens le gouverneur Craig avait accordé la permission d'établir une bibliothèque à Montréal sous son patronage. La nouvelle institution devait porter le nom de *Craig Library.* Pour être membre propriétaire il fallait payer £6 au départ, et ensuite 20 chelins par année pour les dépenses courantes et pour l'achat des livres. Les simples souscripteurs ne payaient que 5 chelins par trimestre. Il paraît que la bibliothèque fut ouverte au printemps de 1811, mais c'est là tout ce que nous savons de son existence qui fut probablement éphémère.

En tout cas, il est certain que Montréal s'enrichit plus rapidement que Québec en matière de bibliothèques, bien

qu'elle eût commencé plus tard. Dans son *Directory* de Montréal, le premier en date, publié en 1819, Doige nous apprend que la *Bibliothèque de Montréal,* qui était alors logée dans l'aile nord du *Mansion House Hotel,* avant d'être transportée dans la vieille chapelle méthodiste de la rue Saint-Joseph, et plus tard, en 1837, dans l'édifice de la *Société d'Histoire Naturelle,* possédait déjà 7,000 volumes, dont un grand nombre rares et de haute valeur. Elle l'emportait ainsi notablement sur son aînée, la *Bibliothèque de Québec,* qui ne contenait encore que 4,000 volumes en 1822, lorsqu'elle se retira du palais de l'évêque pour occuper de nouveaux quartiers. Doige nous apprend également qu'en cette même année 1819 il y avait d'autres bibliothèques à Montréal, mais dans sa liste alphabétique nous ne découvrons mention que de la bibliothèque circulante de Nickless et Macdonald, établie en face du palais de justice, au No 98 de la rue Notre-Dame. Enfin nous savons par l'*Hochelaga Depicta* du pasteur Bosworth que la *Montreal Library,* vers 1839, contenait environ 2,000 ouvrages français et 6,000 ouvrages anglais.

* * *

Mais il importe aussi de faire une place à nos bibliothèques parlementaires dans cette histoire rapide des bibliothèques canadiennes. M. N.-E. Dionne a raconté les nombreuses vicissitudes de leur existence dans un intéressant mémoire lu devant la *Société Royale* en 1902. Sous sa conduite, je vais essayer d'en résumer les grandes lignes.

La bibliothèque de l'Assemblée Législative de Québec eut des débuts plus que modestes et une croissance extraordinairement lente. Il lui avait fallu 25 ans pour atteindre, en 1817, le chiffre de 1,000 volumes. Elle en comptait 5,500

en 1835,après les trois ans d'administration d'Etienne Parent, et 7,000 en 1841, au temps de l'Union.

Avec l'Union s'opéra la fusion des deux bibliothèques du Bas et du Haut-Canada. L'appoint de cette dernière fut plutôt faible, ne consistant qu'en quelques centaines de volumes amassés depuis 1815.

Huit ans plus tard, en 1849, les deux bibliothèques de l'Assemblée et du Conseil comptaient ensemble 22,000 volumes, lorsqu'elles furent incendiées avec les édifices du Parlement à Montréal, au cours de l'émeute soulevée par le *bill* d'indemnité. Jamais l'on ne pourra trop regretter ce sauvage attentat qui place nos *tories* de 1849 au même rang que les barbares Germains brûlant en 1914 la bibliothèque de l'Université de Louvain. Ainsi que le dit si bien et avec tant d'émotion Jacques Viger dans sa *Notice sur la destruction des Archives des bibliothèques des deux Chambres,* publiée en 1849, ce fut une perte irréparable. Les flammes consumèrent une admirable collection de près de 2,000 volumes, tous relatifs à l'Amérique, que l'infatigable bibliophile Georges-Barthélemy Faribault avait pris de longues années à rassembler et dont un grand nombre d'ouvrages ne peuvent plus se retrouver aujourd'hui.

Avec la persévérance de la fourmi qui refait sa maison aussitôt que le pied brutal du passant l'a détruite, Faribault se remit à la tâche, et, avec le concours actif du bibliothécaire en titre, Alpheus Todd, il avait réussi à reconstituer une bibliothèque de 17,000 volumes, lorsque les flammes s'y attaquèrent de nouveau en 1854, à Québec, et la consumèrent aux trois quarts. L'élan toutefois était donné et, en 1867, le gouvernement fédéral en emportant avec lui dans Ottawa, la capitale nouvelle, la bibliothèque des Provinces-Unies, se trouvait quand même en possession de 60,000 volumes. Aujourd'hui ce chiffre est plus que quadruplé et notre bibliothèque

parlementaire compte parmi les plus importantes d'Amérique. On sait par quelle chance providentielle elle vient d'échapper ces jours derniers à une complète destruction. Souhaitons que les autorités, averties par tant de leçons, se décident enfin à l'entourer d'une plus sûre protection.

Quant à la province de Québec, elle fut laissée en 1867 sans un seul volume et il lui fallut recommencer tout à neuf. Mais, grâce au zèle et à l'activité de ses bibliothécaires, elle possède aujourd'hui plus de 100,000 volumes logés enfin depuis quelques mois dans un édifice de tout repos, à l'abri du fléau destructeur.

* * *

Mais j'ai hâte de passer à un autre chapitre de l'histoire des bibliothèques canadiennes qui me paraît totalement ignoré et qui, si je ne m'abuse, est en même temps singulièrement amusant.

L'on croit avoir beaucoup dit contre la lenteur de nos institutions, en rappelant qu'il y a plus de vingt ans que s'agite à Montréal la question d'une bibliothèque municipale. Et pourtant — plusieurs seront probablement surpris de l'apprendre — la chose fut bien près d'être accomplie, il y a déjà 75 ans, en 1840. Il ne s'en fallut, pour ainsi dire, que d'un cheveu. Dernièrement, comme je parcourais du coin de l'oeil la *Table analytique des Statuts,* publiée en 1857 par M. Wicksteed, mon attention fut soudainement arrêtée par la mention suivante: " Ordonnance pour autoriser la corporation de la cité de Montréal à construire un édifice public, selon le plan de M. Vattemare ". (3-4 Victoria, chap. XXVII). Légèrement intrigué par cette mention un peu mystérieuse, j'eus la curiosité de recourir au document lui-même et, à mon grand étonnement, j'y découvris tout un projet de bibliothè-

que municipale à Montréal, et un projet de vastes proportions. Cette ordonnance, qui fut sanctionnée par lord Sydenham en 1841, et eut par conséquent force de loi, mériterait d'être citée en entier, s'il n'y avait pas la raison d'espace et surtout si elle n'était pas rendue presque illisible par la plus pitoyable des rédactions. Je ne connais pas, en effet, de pire échantillon de cette insupportable phraséologie que nos législateurs ont toujours crue indispensable à la clarté des lois et qui en fait au contraire de véritables énigmes. Je me contenterai donc d'en résumer les articles principaux, après les avoir dépouillés autant que possible du fatras législatif.

La *corporation* du maire, des échevins et des citoyens de la cité de Montréal, après avoir, par requête, représenté le grand avantage qui résulterait de la construction d'un édifice public de dimensions suffisantes pour contenir un Hôtel-de-ville, une Bourse, un Bureau de Poste, une Maison de la Trinité, une grande salle pour les assemblées des citoyens et un endroit convenable pour l'Institut "qui sera établi par la réunion des sociétés littéraires et scientifiques de la cité, selon le projet de M. Vattemare", demande l'autorisation d'emprunter les sommes nécessaires à cette fin. L'autorité législative, jugeant expédient que la requête soit accordée, statue et ordonne que le conseil pourra emprunter une somme n'excédant pas cinquante mille livres courant, afin d'acquérir un terrain dans un site central et d'y ériger un édifice convenable pour les fins mentionnées. Après plusieurs *provisos* qui n'ont trait qu'à l'emprunt et à sa méthode de remboursement, l'ordonnance passe à la constitution du fameux Institut que doit loger l'édifice projeté. Et il est manifeste que cet Institut est la raison même de l'ordonnance. Le préambule parle bien aussi d'un Hôtel-de-Ville, d'une Bourse, d'une Maison de la Trinité, mais il n'en est pas autrement question dans la loi qui est consacrée tout entière au seul Institut Vattemare.

Attendu qu'il est très à désirer pour l'encouragement des sciences et des arts et pour l'avantage des citoyens que les diverses sociétés littéraires et scientifiques établies dans la cité de Montréal, à savoir la *Société d'Histoire Naturelle*, l'*Institut Mécanique* et la *Bibliothèque de Montréal*, soient réunies et placées sous le contrôle des autorités municipales, il est statué et ordonné :

1o Qu'aussitôt l'édifice érigé, la *Société d'Histoire Naturelle* pourra transporter à la cité de Montréal la propriété de ses biens réels et mobiliers, livres, instruments, etc...

2o Qu'aussitôt l'édifice érigé, la corporation de Montréal pourra accepter et recevoir des propriétaires de la *Bibliothèque de Montréal* cession de tous leurs livres, et des propriétaires de l'*Institut Mécanique*, cession de tous leurs livres, instruments et objets d'art.

3o Qu'après un avis notarié donné à la corporation de Montréal par la *Société d'Histoire Naturelle*, par l'*Institut Mécanique* et par la *Bibliothèque de Montréal*, conjointement, de leur intention de céder à la cité leurs propriétés réelles et leurs biens mobiliers, et acceptation faite par la corporation de Montréal, les trois sociétés seront réunies sous le nom d'*Institut de Littérature, des Sciences et des Arts à Montréal*, et dès lors formeront une société sous le contrôle de la corporation de Montréal.

4o Que la société nouvelle sera composée d'abord des membres des trois sociétés qui la composent et ensuite de toutes autres personnes qui pourront y être adjointes par voie d'élection selon les règlements, comme membres ordinaires, correspondants ou honoraires.

5o Qu'aussitôt que le nouvel édifice s'y prêtera convenablement, le maire y convoquera par avis public tous les membres de l'*Institut*, et qu'à cette assemblée, présidée par le maire, la majorité des membres élira un conseil de direction, composé d'un président, de trois vice-présidents, de deux secrétaires, d'un trésorier, d'un bibliothécaire, d'un gardien de musée et de deux consultants.

6o Qu'une nouvelle élection de ce conseil se fera chaque année de la même manière et au même endroit.

7o Que les membres de l'*Institut*, convoqués en assemblée par le président, aussi souvent qu'il le juge à propos, le quorum étant de douze, ont le pouvoir de prescrire les fonctions du conseil, de fixer les taux de la

contribution annuelle, d'expulser membres ou officiers, en un mot de faire tous les règlements nécessaires, pourvu que ces règlements soient approuvés et sanctionnés par le conseil de la cité de Montréal.

8o Que les contributions et amendes seront recouvrables par poursuites intentées au nom de la corporation de la même manière que les cotisations établies ou les amendes imposées par le conseil de la cité.

9o Que les membres du conseil de la cité de Montréal seront *ex-officio* membres honoraires de l'Institut.

10o Que la bibliothèque publique et le musée seront, sous la direction de l'*Institut*, ouverts pour le libre usage du public, avec les restrictions de temps et autres qu'approuvera et sanctionnera le conseil de la cité.

11o Qu'après l'établissement de l'*Institut*, le conseil de la cité pourra approprier annuellement, sur ses fonds généraux, une somme n'excédant pas 300 livres, afin d'augmenter la bibliothèque et le musée.

Voilà, on en conviendra, un assez beau projet de bibliothèque municipale pour le temps, et nous ne saurions trop déplorer le cheveu encore inconnu qui en empêcha l'exécution.

Mais quel est donc ce M. Vattemare qui fut assez persuasif pour engager la *corporation* naissante de Montréal, en 1840, à dépenser 250,000 dollars pour une bibliothèque publique, pour *du luxe* comme quelques-uns le disent encore aujourd'hui? Or, voici que je découvre, dans le *Canadien* du 14 décembre 1840, la courte nouvelle suivante :

Les journaux de Montréal annoncent que M. Alexandre Vattemare, aussi célèbre dans l'art du ventriloque qu'il l'est comme philanthrope, s'est rendu aux instances de ses amis de Montréal et qu'il va donner dans le cours de cette semaine une soirée de ventriloquisme, sous la forme d'une pièce dramatique intitulée *Les friponneries de Nicolas*, où il joue sept personnages.

Comment, serait-ce ce bateleur, ce ventriloque de foire, qui a réussi à déclencher en sa faveur tout le mécanisme lé-

gislatif? Il n'y a pourtant pas à en douter. C'est bien lui. Hâtons-nous de dire cependant que cet Alexandre Vattemare ne fut pas, quoique ventriloque, un aussi petit personnage qu'on pourrait le penser. Il fut le créateur du système d'échanges internationaux entre bibliothèques et le promoteur d'une foule d'autres institutions ingénieuses. La ville de Boston le considère même comme le véritable fondateur de sa merveilleuse bibliothèque. L'énumération de ses titres ne couvre pas moins de quinze lignes à la suite de son nom sur la page de titre du catalogue de la précieuse collection numismatique dont il fit don à la *Bibliothèque Nationale* tant au nom du peuple américain qu'en son nom propre. Et pourtant ce chevalier de la Légion d'honneur était par profession ventriloque. Il allait de pays en pays, de ville en ville, et il amusait les gens fort honnêtement en retour d'une légère rétribution. Mais, après le spectacle, le ventriloque disparaissait pour faire place au philanthrope. Vattemare ne manquait jamais de profiter de chacune de ses représentations pour prêcher à la foule qui venait de l'acclamer ses magnanimes projets d'harmonie universelle qui étaient au fond sa véritable raison de vivre. Philanthrope désintéressé s'il en fut, il ne demanda jamais rien en retour des services qu'il rendait à l'humanité. Comme ventriloque, il était connu sous le nom d'Alexandre tout court. Et c'était le ventriloque Alexandre qui subvenait aux besoins terrestres du conférencier Vattemare.

Ce qui est certain, c'est que jamais peut-être aucun étranger, de passage à Montréal, ne souleva autant d'enthousiasme que ce singulier rêveur. Pour s'en rendre compte, il faut lire les journaux du temps. De mai 1840 à mars 1841, les pages du *Canadien* sont littéralement remplies d'éloges dithyrambiques à son adresse. Et il en est de même du *Fantasque* d'Aubin. Dans toute la presse, il n'y en a que pour lui. On le

salue à la lettre comme un Messie venu pour régénérer intellectuellement le Canada. Il n'y a rien de plus amusant à soixante-quinze ans de distance que cet emballement général. C'est le même gaspillage d'épithètes admiratives en l'honneur du ventriloque Alexandre, les jours où il joue, et en l'honneur du conférencier Vattemare, les jours où il pérore. M. Vattemare fit observer aux citoyens de Montréal qu'ils avaient grand tort de fractionner leurs efforts. " Fondez en un seul bloc toutes vos petites institutions — leur disait-il — et n'en faites qu'une seule, puissante et forte, qui exercera une action plus grande, qui sera en rapport plus étroit avec les autres corps savants du monde entier et qui avancera d'autant votre développement intellectuel. " Gagnés sans doute par son éloquence entraînante, les citoyens les plus importants de Montréal se rangèrent à cette idée avec le plus extraordinaire empressement. Le 23 novembre 1840, Mgr Bourget, évêque de Montréal, adresse à M. Vattemare une lettre où il le félicite hautement et lui promet son concours. Un peu plus tard, nous rencontrons l'adhésion de Denis-Benjamin Viger et de lord Sydenham lui-même qui rappelle à M. Vattemare les occasions qu'il a déjà eues en Europe de lui témoigner son admiration. Les associations scientifiques et littéraires de Montréal ne se laissent pas moins aisément persuader. Il n'y en a pas une qui tire en arrière. La *Montreal Library,* le *Mechanic's Institute,* la *Mercantile Library,* la *Société d'Histoire Naturelle* acceptent de se dépouiller de leurs droits pour le bien commun et de se fondre en une seule institution sous le contrôle municipal.

Enfin, le 22 janvier 1841, une grande assemblée publique est convoquée dans la maison de M. John Donegani, pour entendre M. Vattemare. Il faut lire, dans le *Canadien* du lendemain, le compte-rendu épique de cette réunion. Ce fut un véritable délire. Voici quelques-unes des résolutions qui furent

adoptées à cette assemblée mémorable. Elles valent, je crois, la peine d'être exhumées.

1. — Résolu que cette assemblée voit avec satisfaction que les efforts philanthropiques de M. Vattemare pour établir en cette ville un institut, aux fins de réaliser et propager son grand système d'échanges, sont sur le point d'être couronnés d'un plein succès.

2. — Que cette assemblée, pénétrée de l'importance qu'a pour ce pays la réalisation du système d'échanges de M. Vattemare, et reconnaissante du bienfait inappréciable que nous apporte ce philantrophe généreux et désintéressé, le prie d'agréer l'expression respectueuse et sincère des sentiments de gratitude qui animent tous ceux qui composent cette réunion.

3. — Que le zèle et l'expédition avec lesquels le conseil de ville a accueilli la requête du bureau de commerce et d'un grand nombre de citoyens de cette ville, demandant sa co-opération à l'institut, sont dignes de la reconnaissance de toutes les classes de la société.

4. — Que cette assemblée apprend à l'instant même, avec un vif intérêt, que Son Excellence le gouverneur-général, appréciant les efforts qui se font de toutes parts pour la réalisation du plan sublime de M. Vattemare, est disposé à demander au conseil spécial la passation d'une loi qui procure à cette ville les moyens d'ériger un édifice superbe destiné à recevoir l'institut.

5. — Que cette assemblée accueille avec beaucoup de satisfaction les témoignages de bienveillance et de sympathie qui ont été manifestés hier au soir, vis-à-vis de nous, par une assemblée de nos compatriotes d'origine britannique, tenue en cette ville; que cette assemblée les assure que cette expression de leurs sentiments à notre égard a été vivement sentie et appréciée par tous, et leur offre en retour les trois hourras qui se feront entendre en terminant cette résolution. — (Trois hourras bruyants furent alors donnés à nos compatriotes d'origine britannique.)

6. — Que tout Canadien fera son possible pour se procurer des objets d'histoire naturelle et autres pour les porter à l'institut, et que tous ceux qui auraient en leur possession des volumes d'ouvrages dépareillés, se feront un devoir d'en faire part à la bibliothèque commune, afin de parvenir à compléter ces ouvrages.

7. — Qu'une liste de souscriptions soit immédiatement ouverte, aux fins de faire chanter une messe solennelle d'actions de grâces, pour remercier Dieu d'avoir inspiré à M. Vattemare l'idée d'une aussi vaste conception et pour demander le secours du ciel pour le succès de cette entreprise, et qu'une députation soit envoyée au séminaire de cette ville, auprès de Messire de Charbonnel, pour le prier de faire, lors de cette messe, telle allocution qu'il jugera convenable à la circonstance.

Le rapporteur du *Canadien* interrompt ici la simple reproduction des résolutions proposées pour raconter le peu banal incident qui suit. C'est toujours son compte rendu que je cite textuellement.

Lorsque cette résolution fut d'abord proposée, le président, avant de la soumettre à l'assemblée, observa qu'il était autorisé à dire que, quelque disposition naturelle qu'éprouvât M. Vattemare de faire du bien à ses semblables, il ne pensait pas que, sans le secours du ciel, il fût possible de persévérer et de travailler sans relâche pour l'accomplissement d'un plan dont les autres auront tout, et l'auteur de ce système, rien. Cette idée, comme tout ce qu'il y a de bon et de louable, avait été inspirée par la providence à M. Vattemare. Nous devions donc nous mettre sous la protection du ciel et nous étions sûrs de réussir par ce moyen. Les effets de ce système seront l'instruction, des sentiments plus bienveillants entre les hommes et le bonheur de la société. L'Institut sera le foyer d'où jaillira la lumière qui, semblable à celle du soleil, éclairera le pays sans perdre une particule de force. Nous devions d'ailleurs associer le clergé à cette grande oeuvre. Il devait ici, comme dans tout bon système d'éducation, avoir sa juste part, et comme il se compose des ministres du Très Haut, il offrira pour nous ses prières au ciel pour l'accomplissement d'un projet qui apporte la paix à tous les hommes de bonne volonté. M. le président s'adressant à l'assemblée lui demanda à deux différentes reprises si elle approuvait sincèrement cette résolution. Et deux fois les applaudissements de l'assemblée vinrent témoigner de son empressement.

Et le flot des résolutions continue de jaillir, toutes digues ouvertes :

8. — Que cette messe solennelle sera chantée dans l'église paroissiale de cette ville, jeudi prochain, le 28 du courant, à huit heures et demie du matin, si c'est possible.

9. — Que les remerciements de l'assemblée soient votés à la *Société d'Histoire Naturelle* de cette ville, à l'association de la *Bibliothèque de Montréal* et au *Mechanic's Institute* pour l'abandon généreux que ces institutions ont fait à la ville de leurs collections précieuses.

Etc., etc...

Et l'assemblée reconduisit M. Vattemare en triomphe à sa demeure, tout comme si ç'eut été la divine Sarah elle-même! La messe promise fut en effet chantée, mais, dans le compte rendu qu'il en donne le 28 janvier, le *Canadien* annonce avec regret que M. de Charbonnel, malade, n'a pas pu monter en chaire. C'est à la suite de cette enthousiaste réunion, que fut adoptée par le conseil spécial l'ordonnance que je rappelais tout à l'heure.

Légitimement fier de son succès à Montréal, M. Vattemare court à Québec prêcher le même évangile d'instruction. Il n'y reçoit pas un moins chaleureux accueil. Les soirées de ventriloquisme alternent avec les conférences et l'enthousiasme ne se dément pas. A l'exemple de Mgr Bourget,Mgr Signay et Mgr Turgeon, son coadjuteur, donnent leur adhésion publique à l'oeuvre de M. Vattemare. M. René-Edouard Caron, maire de Québec et futur lieutenant-gouverneur, préside aux assemblées. Le sage Auguste-Norbert Morin lui-même y prend une part active, en même temps que l'hon. John Neilson, G.-B. Faribault, le Dr Bardy et Etienne Parent. Québec, dans cette affaire, n'entendait pas rester en arrière de Montréal. De toutes les associations de Québec, il n'y avait que la *Société Littéraire et Historique* qui avait cru devoir faire quelques réserves, mais elle avait dû céder devant les protestations des journaux et l'indignation universelle, lorsque M. Vattemare nous quitta enfin, au milieu de mars 1841, pour prendre le chemin des Etats-Unis où l'appelaient d'autres ténèbres à dissiper. Et s'il nous quitta, ce ne fut pas, on le pense bien, sans faire d'émouvants adieux. Il est impos-

sible de lire, dans le *Canadien* du 17 mars 1841, son dernier message, intitulé *Aux Canadiens,* sans songer à Lycurgue faisant jurer à ses concitoyens de ne rien changer à ses institutions jusqu'à son retour.

Malheureusement, M. Vattemare ne revint pas et toute l'affaire tomba. De tout ce bruit, il ne resta rien, rien, pas même le souvenir. Jamais l'on n'aura vu feu de paille s'éteindre avec plus de promptitude et d'aussi complète façon. On vient de voir que l'intervention de M. Vattemare fut bien près d'occasionner la dissolution de la *Société Littéraire et Historique* de Québec, et cependant M. F.-C. Wurtele ne la mentionne même pas dans son histoire de cette société.

* * *

A partir de cette époque, toutefois, l'on croit apercevoir une recrudescence d'activité dans les associations littéraires ou scientifiques de Québec et de Montréal. A Québec, en 1840, il se fonde sous le nom de *Quebec Library Association* une nouvelle bibliothèque publique, qui, après avoir absorbé, quelques années plus tard, l'ancienne *Bibliothèque de Québec* — celle d'Haldimand —, fut finalement absorbée elle-même, en 1869, par la *Société Littéraire et Historique* de la même ville.

A Montréal, nous voyons se fonder en 1840 la *Mercantile Library Association.* En 1852, l'*Institut des Artisans* ou le *Mechanic's Institute,* qui existait depuis 1828, se construit un vaste édifice où il installe sa bibliothèque de 4,500 volumes. La *Mercantile Library* englobe en 1844 la *Montreal Library,* mais ce n'est que pour être plus tard, en 1885, englobée elle-même, en même temps que l'*Institut Canadien,* par le nouvel *Institut Fraser.*

Nous possédons des catalogues de quelques-unes de ces

anciennes bibliothèques et il m'a paru intéressant de comparer leurs règlements avec ceux d'aujourd'hui. Je vois par exemple que la *Montreal Library,* en 1824, était ouverte de 9 heures a. m. à 4 heures p. m., tous les jours, excepté le dimanche. La souscription annuelle était de 30 chelins. Le temps pendant lequel un volume pouvait être gardé variait selon le format. Ainsi les lecteurs avaient douze jours pour lire un in-folio, dix jours pour un in-4o, et huit jours seulement pour un in-8o. L'amende était de cinq pence ou dix sous pour chaque jour de retard. Le *Mechanic's Institute* avait la même bizarre habitude en 1859, mais tempérée d'un peu plus de générosité : deux semaines pour un in-8o, trois semaines pour un in-4o, et quatre semaines pour un in-folio,telle était sa mesure. Un seul livre était prêté à la fois. Les portes étaient ouvertes de 9 heures a. m. à 1 heure p. m., puis de 3 heures à 6 heures p. m., et enfin de 7 heures à 10 heures dans la soirée.

Mais, comme on a pu le constater, nous n'avons guère aperçu encore que des bibliothèques anglaises, malgré leur apport assez considérable de livres français. Que faisaient donc nos Canadiens français pendant ce temps? Peu de chose en apparence,mais beaucoup en réalité. Il n'y a jamais eu,il est vrai, jusqu'en ces derniers temps, dans Montréal, que deux bibliothèques publiques canadiennes-françaises, celle de l'*Institut Canadien,* qui n'a malheureusement pas pu vivre pour avoir manqué de discrétion et de sagesse, et celle du *Cercle Ville-Marie* qui, après une assez modeste carrière, vient de prendre subitement le développement que l'on sait sous le nom de *Bibliothèque Saint-Sulpice.* Mais il ne faudrait pas compter pour rien les nombreuses et riches bibliothèques de nos institutions d'enseignement, de l'Université Laval, de l'Ecole Normale, de tous nos collèges et couvents. De même que, pendant la nuit du moyen âge, les moines accumulaient dans leurs monastères les trésors oubliés de l'antiquité classique et les con-

servaient providentiellement pour la grande Renaissance, notre clergé enseignant a patiemment amassé des livres depuis cent ans dans le secret de ses institutions en vue d'une autre renaissance, celle-là canadienne. En 1836, M. l'abbé Jean Holmes était envoyé en mission en Europe, relativement aux écoles normales. Il faut lire, dans la belle notice que lui a consacrée M. Gosselin, avec quel empressement toutes les maisons d'éducation d'alors chargèrent le savant voyageur de leur acheter des livres pour leurs bibliothèques. Le pauvre M. Holmes en dut être débordé. Sait-on aussi que la seule maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame renfermait plus de 9,000 volumes en 1853, d'après le rapport du surintendant de l'Instruction publique, le Dr Meilleur? N'oublions pas que, si nous avons pu, malgré tout, faire aussi bonne figure dans les statistiques officielles du Canada au point de vue des bibliothèques, que si l'on a pu constater que, même aujourd'hui, la proportion de livres par tête d'habitant est plus élevée dans le Québec que dans l'Ontario, cela est dû aux riches bibliothèques de nos maisons canadiennes-françaises d'enseignement.

* * *

Nous pouvons clore ici l'histoire de nos bibliothèques canadiennes. Il est inutile de parler de nos bibliothèques actuelles. C'est de l'histoire contemporaine parfaitement connue des lecteurs de la *Revue Canadienne*. Mon but a été seulement de montrer par quelle lente et laborieuse évolution nos bibliothèques sont parvenues au bel épanouissement d'aujourd'hui. Nous aurons bientôt à Montréal trois bibliothèques publiques de réelle importance.

Il appartient maintenant au public d'en bien profiter et d'en tirer tout le profit possible. A ce propos, je me suis laissé

conter ces jours derniers une petite histoire, que je demande la permission de redire en terminant, à cause de la leçon qu'elle comporte.

C'était dans un village qui n'est pas bien loin de Montréal et qui passe à bon droit pour posséder une population de choix. Comme partout ailleurs, l'on y avait organisé un de ces *euchres,* où il se dépense tant d'ingéniosité à combiner l'inutile avec le désagréable. Tous les citoyens en vue avaient naturellement été invités à fournir un prix pour la fête. Or, il arriva que l'un d'eux, pressé d'occupations, oublia l'affaire pour ne s'en ressouvenir qu'à la toute dernière minute. Que faire? Il ne fallait pas penser à courir les magasins. Illuminé d'une inspiration soudaine, il prend dans sa bibliothèque un très beau livre d'un aspect imposant et recouvert d'une riche reliure. Et il part très content, avec la conviction certaine que son " prix " allait être des mieux appréciés. Le jeu s'achève et la distribution des prix commence. D'un coin de la salle, le donateur du livre suivait la cérémonie avec le plus vif intérêt. A sa grande surprise, cinq, huit, dix jeunes filles se présentent... et pas une n'accorde même un regard au livre richement relié, pas une ne semble même curieuse d'en connaître le titre. Mais, en revanche, les imitations de cristal et les colifichets s'enlèvent comme par enchantement. N'y pouvant plus tenir, notre homme se rapproche, retire son livre et y substitue une pièce d'or de $2.50 qu'il vient de tirer de sa poche. Eh bien! il paraît que ce ne fut pas long. Dès le tour suivant, la pièce d'or était enlevée.

Ce serait vraiment trop malheureux si le public de Montréal, semblable aux jeunes filles du village de X..., persistait à préférer, à la beauté immatérielle du livre, la pièce d'or du mercantilisme pur.